

2022 DASES 50 : Subvention (15 000 euros) et convention annuelle avec l'association **Bête à Bon Dieu Production** pour ses actions culturelles en direction des personnes en situation de handicap

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

La politique parisienne en matière de handicap, d'inclusion et d'accessibilité universelle, encourage les initiatives associatives favorisant l'accès à la culture et les pratiques culturelles, qui constituent un enjeu de développement personnel et collectif. Véritable vecteur d'inclusion, la culture favorise le lien social et répond aux aspirations des personnes en situation de handicap en termes de participation à la vie de la cité.

Le présent projet de délibération a pour objet, dans le cadre défini ci-dessus, de vous proposer d'accorder une subvention pour un montant de 15 000 euros à l'association **Bête à Bon Dieu Production**. Cette association s'engage dans l'éducation pour tous, associée à la création artistique, en français et en langue des signes.

En 2021, elle a porté deux projets phares : **Clameur Public**, une compagnie de théâtre gestuel et contemporaine, en français et en langue des signes et **Philoscène**. Ce dernier projet met en place tout au long de l'année, des ateliers à visée philosophique et d'expression artistique, théâtrale et musicale pour les enfants, les adolescents et les adultes (une cinquantaine d'ateliers organisés en 2021) ainsi qu'un festival de pratique de la philosophie et du théâtre, avec une spécificité d'accompagnement en Langue des Signes Françaises (LSF), pour des publics enfants et adolescents (notamment scolaires), adultes, prioritaires, empêchés, n'ayant pas d'accès aisé ou privilégié à la culture.

L'association, engagée dans la lutte contre toutes les inégalités, a la spécificité d'avoir des ressources humaines familières des publics porteurs de handicaps.

En 2022, l'association organisera divers ateliers associant l'art à la pratique de la philosophie pour tous. Elle anime un atelier mensuel au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Sainte Geneviève de l'Association Notre Dame de Bon Secours, dans le 14^e arrondissement. Elle propose

des ateliers Philoscène à l'école Maurice Rouvier dans le 14e arrondissement ainsi qu'au lycée professionnel Charles de Gaulle, dans le 20e arrondissement. Elle organise également des ateliers intergénérationnels dans les quartiers de la politique de la ville du 14e arrondissement, avec le Lycée Villon et le centre social Didot qui feront l'objet d'une restitution dans le cadre du Festival Philoscène, organisé en juin. Par ailleurs, l'association mène des ateliers Philoscène avec les écoles Saint-Exupéry de Villeneuve-Saint-Georges .

Ces projets font appel à de nombreux intervenants salariés, notamment un directeur artistique, deux interprètes en LSF, un stagiaire, huit praticiens de la philosophie, et huit comédiens.

Compte tenu de l'intérêt des actions présentées en direction des personnes en situation de handicap, je vous propose de signer une convention annuelle avec l'association Bête à Bon Dieu Production et de lui attribuer une subvention pour un montant 15 000 euros pour l'année 2022.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris